



COUPE DES ALPES MARITIMES 2014

CONVOCAATION

DIMANCHE 09 MARS 2014 à 09H00

SALLE RAOUL DUFY

8 avenue RAOUL DUFY

06200 NICE

~~Tableau A : 13, 14, 15~~

Ce tableau est annulé.

Tableau B : 10, 11, 12

Tableau C : 7, 8, 9

Tableau D : 5, 6

Tous les joueurs (H et F) sont convoqués à 9h00.

La compétition débute à 9h30 précise. (Scratch à 9h30). (Fin de la compétition prévue vers 17h30.)

Les équipes seront placées dans des poules de 3 ou 4 équipes.

- Les 2 premières équipes de la poule (1^{er} et 2nd) seront placées dans un tableau (KO) à élimination directe jusqu'à la demi-finale.
- La 3^{ème} (et/ou la 4^{ème}) équipes éliminées en poule, seront placées dans un tableau « Consolante » également à élimination directe.

Les rencontres iront jusqu'à la demi-finale pour tous les tableaux, c'est à dire entre 4 et 5 rencontres.

Le tour N°2 du 06 Avril est annulé et les équipes accédant à la finale joueront le 01 er juin.

Juge-arbitre : Nikita IONNIKOFF (JA3)

Les balles ne sont pas fournies par l'organisateur.

RAPPEL : Forfait non excusé = Amende de 15 €

Nota : Le forfait est excusé si :

- Le joueur prévient le Responsable d'épreuve ou son club de son absence au plus tard le vendredi (avant 12h00) qui précède la compétition.
- **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un certificat médical au Responsable.

RESPONSABLE(S) DE L'EPREUVE : CDAM 06

Adresse générale pour toutes les inscriptions : frank.cussy@tennisdetable.paca.fr